

LE DEVENIR DES DIPLÔMÉS DE DUT 2013 DE L'IUT LE CREUSOT, Situation au 1^{er} décembre 2015

Chaque année, une enquête est réalisée auprès des diplômés de DUT dans le cadre d'un dispositif national, mené par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), afin de connaître leur parcours et leur situation 30 mois après l'obtention de leur diplôme.

Une sous-population à interroger parmi l'ensemble de la population de diplômés de DUT a été définie suivant les critères du ministère pour calculer les indicateurs d'insertion :

- De nationalité française
- Nés en 1983 ou après
- N'ayant pas interrompu leurs études pendant plus d'un an avant l'obtention de leur DUT
- Ne s'étant pas réinscrit en formation initiale dans un établissement aux rentrées 2013 et/ou 2014.

Contrairement aux critères du MESR, l'uB a enquêté tous les diplômés même ceux poursuivant des études après leur DUT. 229 diplômés 2013 de DUT de l'IUT Le Creusot ont été interrogés. **148 diplômés ont répondu soit un taux de retour brut de 65 %.**

Un questionnaire, permettant de connaître le parcours des diplômés depuis l'obtention du DUT en 2013 et leur situation au moment de l'enquête, a été administré par mail puis par téléphone entre décembre 2015 et mai 2016.

Dans cette synthèse, les données seront traitées dans leur globalité.

Les données ne peuvent être totalement exhaustives puisqu'elles ne portent que sur les diplômés qui ont répondu au questionnaire.

I – Caractéristiques des répondants de DUT 2013

▪ Profils des diplômés

		Diplômés	Répondants
Genre	Homme	145	99
	Femme	84	49
BAC	Général	135	99
	Technologique	58	35
	Professionnel	20	10
	Autre	16	4
Nationalité	Française	213	145
	Etrangère	16	3
Age d'obtention du DUT	Moyenne	22	21
	Médiane	21	21
Nature du DUT	Secondaire	112	84
	Tertiaire	117	64
Effectifs		229	148

Source : Enquête DUT 2013

Lecture : Sur les 229 diplômés à interroger, 145 sont des hommes, ce qui représente 63% de l'ensemble de l'effectif à interroger. Les effectifs répondants sont surreprésentés par rapport aux diplômés à interroger, 67 % des répondants étant des hommes.

II – Poursuite d'études après l'obtention du DUT 2013

■ Nombre d'années d'études poursuivies à l'issue du DUT

116 répondants ont poursuivi, repris des études ou préparé un concours dans les 3 ans suivant l'obtention du DUT, soit 78 % des répondants : 44 répondants (30 %) ont effectué une année d'études supplémentaire, 17 (11 %) deux années et 55 (37 %) trois années. Au niveau national, 88 % des diplômés ont poursuivi des études.

Parmi les poursuites d'études, 106 répondants ont poursuivi des études l'année suivant l'obtention du DUT (72 %) : 69 titulaires d'un DUT secondaire (47 %) et 37 d'un DUT tertiaire (25 %).

	Effectif	%
Poursuite d'études	116	78%
1 an	44	30%
uniquement en 2013/2014	38	26%
uniquement en 2014/2015	3	2%
uniquement en 2015/2016	3	2%
2 ans	17	11%
2013/2014 à 2014/2015	9	6%
2013/2014 et 2015/2016	4	3%
2014/2015 à 2015/2016	4	3%
3 ans	55	37%
de 2013/2014 à 2015/2016	55	37%
Aucune	32	22%
Ensemble	148	100%

Source : Enquête DUT 2013

■ Diplôme préparé à l'issue du DUT et localisation

Parmi les 106 répondants qui ont poursuivi des études l'année suivant l'obtention du DUT, 34 se sont inscrits en licence professionnelle (32 %), 34 ont poursuivi en école d'ingénieurs (32 %). 16 se sont inscrits en licence 3 (15 %), 14 ont suivi d'autres formations (13 %) telles que le DU, le DUETI.... Et 7 se sont inscrits dans une école de journalisme (7%).

Le 1^{er} choix d'orientation ne diffère pas selon le type de DUT : ils poursuivent principalement en licence professionnelle.

A noter que seuls les répondants titulaires d'un DUT secondaire ont intégré une école d'ingénieur (34 individus).

41 répondants sont restés étudiés en Bourgogne (39%), 10 étudient en Franche-Comté (9%), 8 en Rhône-Alpes (8%), 29 dans le reste de la France (27 %) et 2 à l'étranger (2%). A noter, 15 % de non réponse.

Diplôme préparé	Effectif	%
L1	1	1%
L3	16	15%
Licence pro	34	32%
Ecole d'ingénieur	34	32%
Ecole de journalisme	7	7%
Autre (autre DUT, DUETI...)	14	13%
Ensemble	106	100%

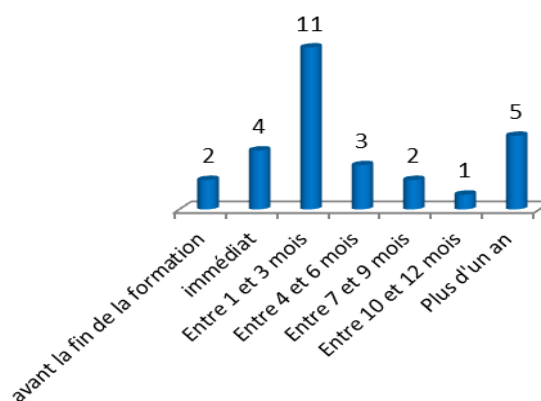
Source : Enquête DUT 2013

III - Le premier emploi

■ Temps d'accès au 1^{er} emploi

30 répondants (20 d'un DUT tertiaire et 10 d'un DUT secondaire) ont déjà occupé un 1^{er} emploi depuis l'obtention de leur diplôme et ce contrat est toujours en cours pour la moitié d'entre eux (8 DUT tertiaire et 6 DUT secondaire).

La durée médiane d'accès au 1^{er} emploi¹ après l'obtention du diplôme en 2013 est de 3 mois². 17 répondants ont accédé à leur 1^{er} emploi moins de 3 mois après la certification (dont 6 immédiatement après avoir été diplômé ou pendant leur diplôme). La durée médiane d'accès à l'emploi est identique quelle que soit la nature du DUT (3 mois).



Source : Enquête DUT 2013

¹ La durée médiane d'accès au 1^{er} emploi signifie que la moitié des diplômés ont mis moins de temps à trouver leur emploi et l'autre moitié plus de temps.

² Dans ce calcul, seuls les diplômés ayant accédé à un 1^{er} emploi après l'obtention du DUT en 2013 sont pris en compte, soit 30 répondants. En effet, 2 répondants étaient déjà en emploi avant l'obtention du DUT.

▪ Caractéristiques du 1^{er} emploi occupé

Parmi les personnes ayant occupé un 1^{er} poste, 12 étaient en emploi stable (8 DUT tertiaire et 4 DUT secondaire). 8 répondants sur 10 travaillaient à temps plein. Le salaire moyen net mensuel³ du 1^{er} emploi est de 1 115 euros, le salaire médian net mensuel⁴ de 1 100 euros, pour les personnes travaillant à temps plein. Le salaire médian net des titulaires d'un DUT secondaire est de 1 275 euros, celui des titulaires d'un DUT tertiaire de 1 100 euros. 7 répondants sur 10 estiment que leur 1^{er} emploi est en adéquation avec leur niveau de formation et 6 sur 10 avec la spécialisation du DUT. 6 répondants sur 10 déclarent que le salaire perçu n'est en pas adéquation avec leur niveau de qualification.

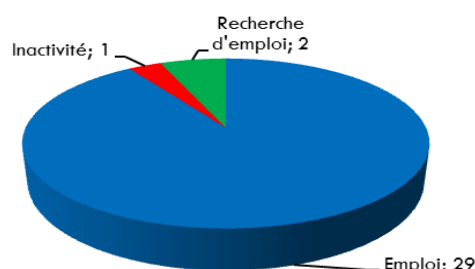
IV – Situation 30 mois après l'obtention du diplôme (le 1^{er} décembre 2015)

Dans les parties suivantes, ne seront pris en compte que ceux n'ayant pas poursuivi d'études après le DUT, soit 32 répondants.

▪ Situation à 30 mois, au 1^{er} décembre 2015

Au 1^{er} décembre 2015, soit 30 mois après l'obtention du DUT, 91% des répondants sont en emploi⁵ (29 individus), 2 sont en recherche d'emploi et 1 est inactif.

Les répondants d'un DUT tertiaire sont autant en emploi que ceux d'un DUT secondaire (respectivement 90 % pour 91 %).



Source : Enquête DUT 2013

▪ Taux d'insertion à 30 mois

Le taux d'insertion⁶ pour la population active répondante est de 93 %, supérieur au niveau national (83 %)⁷. Il diffère selon le DUT (respectivement 95 % pour le tertiaire et 91 % pour le secondaire). La situation sur le marché du travail présente également des disparités selon le genre du répondant : le taux d'insertion des hommes est de 95 % et celui des femmes de 92 %.

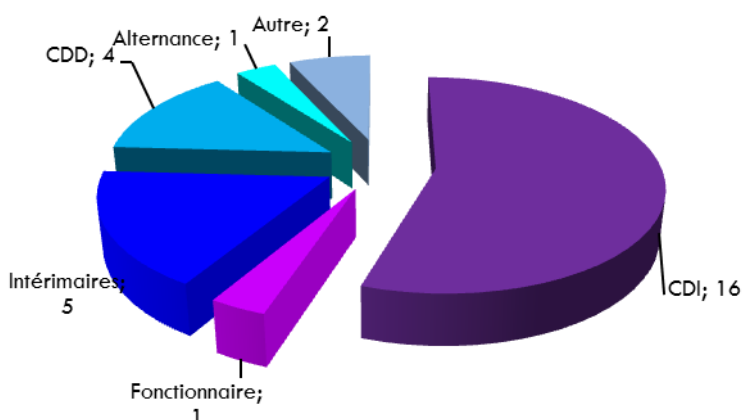
V – Population en emploi 30 mois après l'obtention du diplôme (le 1^{er} décembre 2015)

▪ Statut de l'emploi occupé

59 % des répondants en emploi (17 individus) occupent un emploi stable à la date de l'enquête (CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant ou chef d'entreprise), taux inférieur au niveau national (63 %).

Les titulaires d'un DUT secondaire sont presque autant en emplois stables que les titulaires d'un DUT tertiaire (respectivement 60 % et 58 %).

Les hommes sont davantage en emploi stable que les femmes (respectivement 61 % et 55 %).



Source : Enquête DUT 2013

³ Les primes et le 13^{ème} mois ne sont pas inclus dans le salaire net mensuel.

⁴ Salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus.

⁵ Le taux d'emploi = (Population en emploi / Population sortante) × 100

⁶ Le taux d'insertion = [Population en emploi / (Population en emploi + Population en recherche d'emploi) × 100]. Il est calculé uniquement sur la population active et de ce fait n'inclut pas les individus en poursuite ou reprise d'études. C'est l'exact complément du taux de chômage.

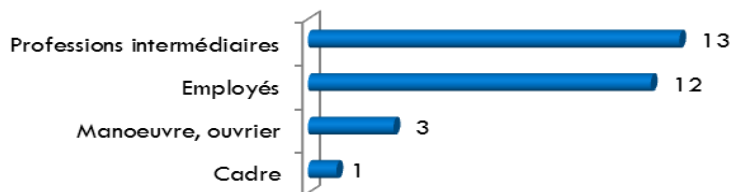
⁷ Le taux d'insertion calculé par le MESR est réalisé sur l'ensemble des diplômés n'ayant pas poursuivi ou repris d'études en formation initiale dans les 30 mois qui ont suivi l'obtention du DUT, de nationalité française, nés en 1983 ou après, et n'ayant pas interrompu leurs études plus de 2 ans après l'obtention du bac.

▪ Catégorie socioprofessionnelle de l'emploi occupé

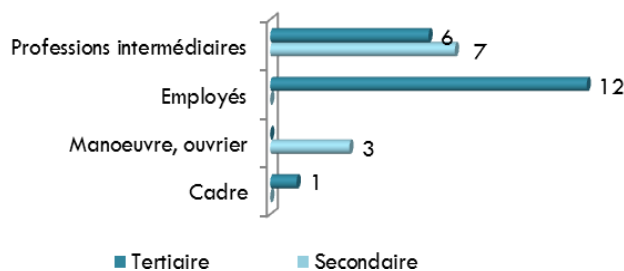
45 % des répondants déclarent occuper un emploi de niveau intermédiaire. Au niveau national, ils sont 42 %. 41 % déclarent occuper un emploi de niveau employé, 10 % sont manœuvres ou ouvriers et 3% occupent un poste de niveau cadre.

Des différences de niveau d'emploi occupé apparaissent selon le genre. Les hommes occupent davantage d'emplois de niveau intermédiaire (56 % pour 27 %) alors que les femmes sont plus nombreuses à occuper un emploi de niveau employé (64 % pour 28 %).

70 % des DUT secondaire occupent un emploi de niveau intermédiaire pour 32 % des DUT tertiaire. 63 % de ces derniers sont employés. 30 % des DUT secondaire sont manœuvres ou ouvriers.



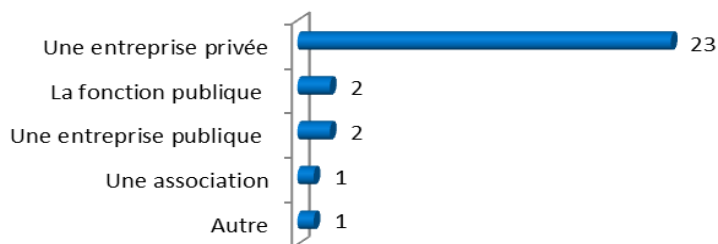
Source : Enquête DUT 2013



Source : Enquête DUT 2013

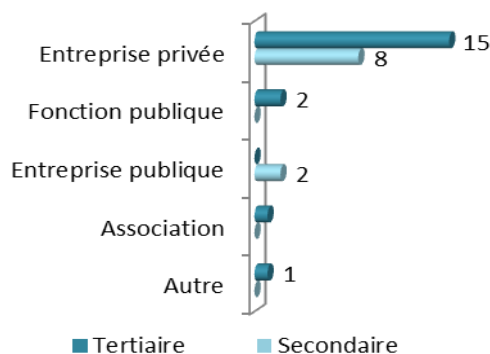
▪ Type d'employeur

Les répondants en emploi sont embauchés en majorité dans une entreprise privée (79 %).



Source : Enquête DUT 2013

Quelle que soit la nature du DUT, les répondants en emploi sont embauchés en majorité dans une entreprise privée (80 % DUT secondaire, 79% DUT tertiaire).



Source : Enquête DUT 2013

Localisation de l'emploi occupé (en %)

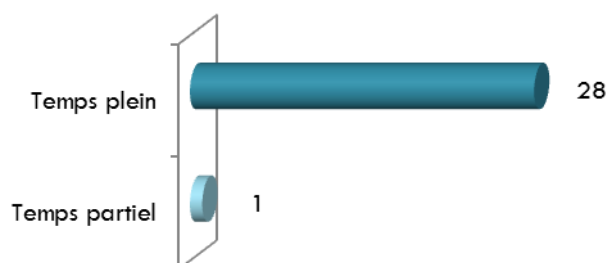
Globalement, les emplois occupés au 1^{er} décembre 2015 par les répondants se situent en Bourgogne (66 %), et plus particulièrement en Saône-et-Loire (52 %).

	Effectif	%
Bourgogne dont	19	66%
- Côte-d'Or	1	3%
- Nièvre	1	3%
- Saône-et-Loire	15	52%
- Yonne	2	7%
Franche-Comté	1	3%
Ile-de-France	1	3%
Autres régions	3	10%
Non réponse	5	17%
Ensemble	29	100%

Source : Enquête DUT 2013

Quotité de l'emploi occupé

La majorité des répondants (97 %) occupent un emploi à temps plein. Au niveau national, le taux d'emploi à temps plein est de 91%.



Source : Enquête DUT 2013

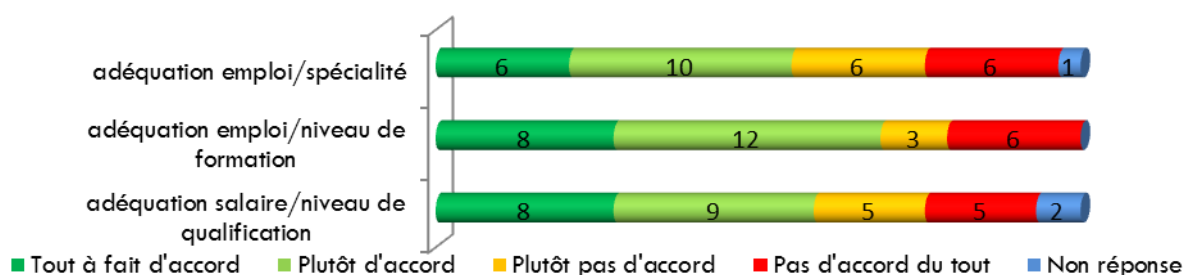
Salaire de l'emploi occupé

Le salaire moyen net mensuel⁸ déclaré par les actifs à temps plein est de 1 349 euros, le salaire médian net mensuel⁹ est de 1 200 euros.

Le salaire moyen net mensuel déclaré par les actifs à temps plein titulaires d'un DUT du secteur secondaire est de 1 493 euros, il est de 1 264 euros pour les répondants d'un DUT du secteur tertiaire. Le salaire médian net mensuel est respectivement de 1 442 euros et 1 200 euros.

Selon le temps de travail, des disparités de revenu apparaissent en fonction du genre : à temps plein, les femmes perçoivent un salaire moyen net mensuel de 1 126 euros pour 1 480 euros pour les hommes.

Opinion des répondants quant au lien formation-emploi



Source : Enquête DUT 2013

Dans l'ensemble, les répondants en emploi déclarent que leur emploi actuel est en adéquation avec la spécialité de leur DUT (16 répondants soit 55 %). De même, 69 % (soit 20 personnes) estiment que leur emploi est en lien avec la formation suivie. 59 % (soit 17 répondants) pensent que leur salaire est en adéquation avec leur qualification.

⁸ Les primes et le 13^{ème} mois ne sont pas inclus dans le salaire net mensuel.

⁹ Salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus.

Annexe 1 : Répartition de la population répondante en fonction de la spécialité de formation

Spécialité	Effectifs à interroger	Effectifs répondants	Taux de réponses brut
GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE	33	21	64%
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	42	30	71%
MESURES PHYSIQUES	37	33	89%
TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION	117	64	55%
Ensemble	229	148	65%

Source : Enquête DUT 2013

Annexe 2 : Principaux indicateurs d'insertion

Diplômés du DUT 2013 de l'IUT Le Creusot	Effectifs répondant	En emploi	En recherche d'emploi	Taux d'insertion	Emplois stables	Emplois à temps plein	PCS cadres	PCS professions intermédiaires	Salaire net mensuel médian
Sans poursuites d'études	32	29	2	91%	17	28	1	13	1200
Avec poursuites d'études	116	38	9	81%	23	36	6	22	1300
Ensemble	148	67	11	86%	40	64	7	35	1 300 €
		45%	7%		60%	96%	10%	52%	

Source : Enquête DUT 2013

• **Taux d'insertion** = $[\text{Population en emploi} / (\text{Population en emploi} + \text{Population en recherche d'emploi}) * 100]$. Il est calculé uniquement sur la population active et de ce fait n'inclut pas les individus en poursuite ou reprise d'études.

• **Emplois stables** = nombre de répondants en CDI, fonctionnaire, profession libérale, chefs d'entreprise ou indépendants au moment de l'enquête parmi les diplômés en emploi.

• **Emplois à plein temps** = nombre de répondants à temps plein au moment de l'enquête parmi les diplômés en emploi.

• **PCS cadres** = nombre de répondants cadres au moment de l'enquête parmi les diplômés en emploi.

• **PCS professions intermédiaires** = nombre de répondants exerçant une profession intermédiaire au moment de l'enquête parmi les diplômés en emploi.

• **Salaire net mensuel médian** = salaire tel que la moitié des salariés à temps plein de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus.

Les primes et le 13^{ème} mois ne sont pas inclus dans le salaire net mensuel.

Pour en savoir plus : consultez les fiches par diplôme (eu égard à la capacité d'exploitation des données, N>5)

Observatoire de l'Étudiant

Maison de l'université
Esplanade Érasme
BP 27877
21078 Dijon Cedex
<http://ode.u-bourgogne.fr/>

